

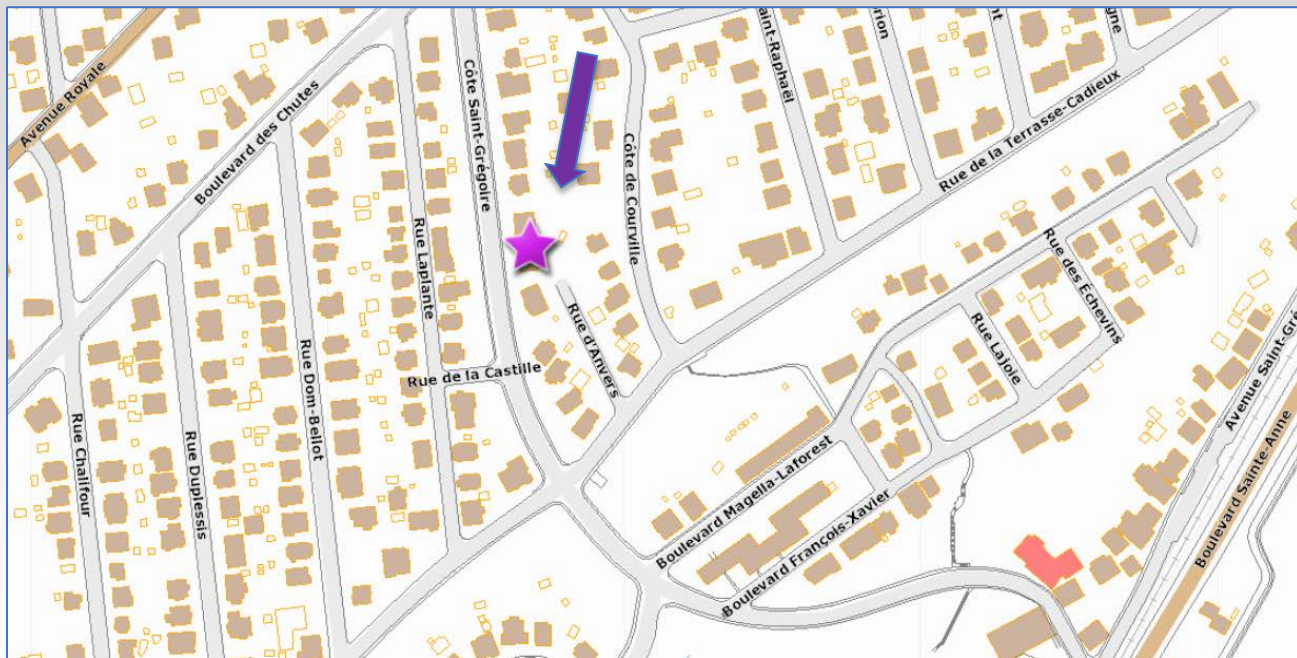


Demande de modification du règlement d'urbanisme

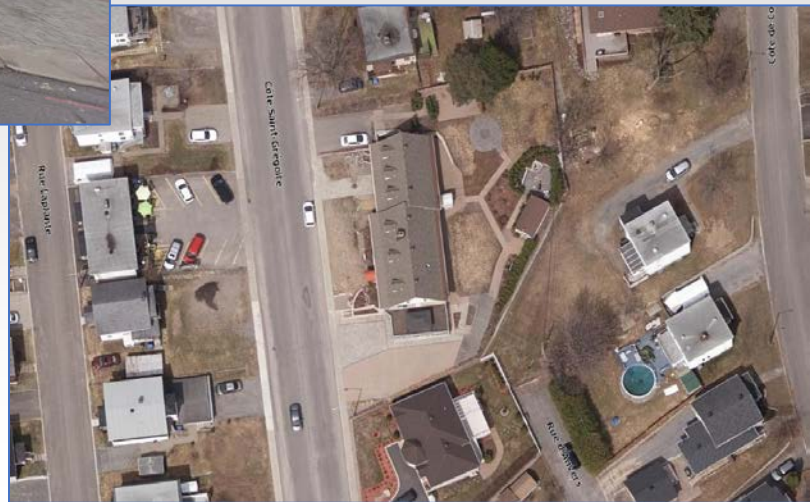
Amendement de la zone 53105Ha
67, côte Saint-Grégoire

Consultation en ligne : 16 mars au 30 mars 2022
Opinion du conseil de quartier : 30 mars 2022

LOCALISATION DE LA DEMANDE



IMAGES DE L'EMPLACEMENT



PROJET DE MODIFICATION

Situation actuelle

- Habitation isolée de 1 à 3 logements.
- Maison de chambres et de pensions isolée et de 4 à 12 chambres.
- Parc.

Situation proposée

- Habitation isolée de 1 à 3 logements.
- Habitation avec services communautaires isolée et de 1 à 15 chambres (ou logements).
- Maison de chambres et de pensions isolée et de 4 à 12 chambres.
- Parcs.

Les dispositions usage *Habitation avec services communautaires* et le nombre de chambres ou logements sont susceptibles d'approbation référendaire.



Période de questions et commentaires